



Commune de CHATENoy-EN-BRESSE

Extrait du registre des Délibérations

Séance du 19 septembre 2025

Date de la convocation :
12 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le 19 septembre,
l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la
présidence de Mme le Maire, Joëlle SCHWOB.

σ Membres en exercice : 14
σ Présents : 11
σ Votants : 13
σ Pour : 13
σ Contre : 0
σ Abstention : 0

Présents : SCHWOB Joëlle, CLEMENT Benoit, LETOURNEAU Pascale,
FROST Georges, PHILIPPE Agnès, FROST Daniel, RITTER Claude,
PRUDHON Fabrice, FEVRE Franck, MERLE Christelle,
CHANTEPERDRIX Guy.
Représentés : MOUGEOT Jeanine par FROST Daniel, DESBOIS
Jocelyne par FROST Georges.
Excusés : LEGRAND Valérie
Absents : --

Secrétaire de séance : Pascale LETOURNEAU

DE-047-2025

Approbation du Plan Eau du Grand Chalon

Ces dernières années ; le territoire du Grand Chalon a dû faire face à des événements climatiques (période de sécheresse, inondations) qui par leur fréquence et leur intensité, sont venus souligner notre vulnérabilité et rappeler le caractère indispensable de l'eau, pour la santé publique, l'environnement et le fonctionnement de notre économie.

Tous les territoires sont ou seront confrontés à des situations de tension, à des choix et des restrictions d'usage ; l'eau est devenue une ressource en tension tant en quantité qu'en qualité pour laquelle il convient de s'engager dès maintenant.

Afin de répondre à ces enjeux, le territoire du Grand Chalon a décidé d'être moteur pour impulser, encourager et pérenniser les changements de pratiques qui s'imposent.

Ainsi, une démarche volontaire a été engagée pour définir une stratégie pour une sobriété des usages de l'eau à l'horizon 2040 en dotant le territoire d'un « Plan Eau » adapté au contexte local.

Une large concertation a été menée pour faire un document partagé, suite à des ateliers d'échanges, le plan Eau du Grand Chalon a été bâti en l'articulant autour de 4 axes :

Axe 1 : Organiser la sobriété des usages de l'eau.

Axe 2 : Optimiser la disponibilité de la ressource.

Axe 3 : Préserver la qualité de l'eau.

Axe 4 : Mettre en œuvre le Plan Eau.

Après cette présentation du Plan Eau du Grand Chalon, il est demandé aux membres présents de se prononcer sur sa validation,

Le Conseil, après en avoir délibéré,

VALIDE à l'unanimité le Plan Eau du Grand Chalon.

Le secrétaire de séance, Mme Pascale LETOURNEAU

Mme Le Maire, Joëlle SCHWOB

Date de transmission de l'acte: 30/09/2025
Date de reception de l'AR: 30/09/2025
071-217101179-DE_047_2025-DE
A G E D I